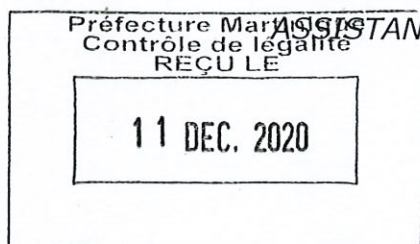




EXTRAIT N°70/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2020

<p>Date de convocation : Le 01 décembre 2020</p>	la	<p>L'an deux mil vingt et le sept du mois de décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.</p>
<p>Nombre de conseillers municipaux En exercice</p>	33	<p>PRESENTS : <u>Adjoint</u>s : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,</p>
<p>En début de séance :</p>		<p><u>Conseillers municipaux</u> : M. BELLIARD Alain, M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. DELPHIN Laurent, Mme FRANCOIS Francine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.</p>
<p>Présents</p>	26	
<p>Procurations</p>	3	
<p>Absents</p>	4	
<p>Excusés</p>	0	
<p>En cours de Séance :</p>		
<p>Présents</p>	26	<p>ABSENTS EXCUSES : Mme MENCE Marielle, (procuration à M. DELPHIN Laurent), M. PALIX Pierre (procuration à Yan MONPLAISIR), M. MARLET Daniel (procuration à M. MARLET Camille)</p>
<p>Procurations</p>	3	
<p>Absents</p>	4	
<p>Excusés</p>	0	<p>ABSENTS NON EXCUSES : Mme LARAIRIE Sylvia, Mme CARDOU Josiane, M. ADELAIDE Michel, M. SAINT-HONORE Laurent.</p>



ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DGA3), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-José BEAUJOLAIS pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

VOTE DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ASC BOIS DU PARC

Le Maire expose :

L'association ASC Bois du Parc a formulé une demande de subvention de 4000 euros pour la réalisation de deux actions :

- L'hommage aux aînés du quartier Bois du Parc
- L'organisation du carnaval dans le quartier.

Ces deux actions ont pour objectif de maintenir le lien social, de promouvoir les relations intergénérationnelles et d'animer le quartier.

En sa séance du 08 octobre 2020, la commission Culture et Vie Associative a proposé une subvention d'un montant total de 1 000,00 euros.

.....

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité,

D'ATTRIBUER une subvention de 1 000,00 € à l'association ASC Bois du Parc.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 07 décembre 2020

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le

 Pour le Maire, et par délégation
1^{er} Adjoint

Claude ADELE

